

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 20 septembre 2022

MOBILIANS s'engage en faveur de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme en signant le plaidoyer « *Illettrisme au travail. Il faut agir maintenant, ensemble et rapidement !* ».

Au-delà des enjeux d'égalité et de cohésion sociale, la maîtrise insuffisante des compétences de base (lecture, écriture, calcul) ou autrement dénommée « illettrisme » constitue un enjeu national majeur de développement économique et de compétitivité pour les entreprises du Pays.

Au même titre que les autres secteurs d'activités en France, les 160 000 entreprises des métiers des Services de l'Automobile et des Mobilités que représente MOBILIANS sont également confrontées à ce phénomène.

Or, l'absence de maîtrise des compétences de base peut entraver l'efficacité des organisations et la performance de nos entreprises, toutes tailles et tous métiers confondus:

- risques quant à la qualité du service rendu ;
- utilisation non optimale des ressources (humaines, financières, matérielles...);
- absence d'adaptation des salariés aux nouvelles organisations de travail et à la technicité du travail souhaité.

L'illettrisme, pouvant impacter toutes les générations de salariés (jeunes, seniors...), constitue un frein à la promotion interne et à la mobilité professionnelle pour les salariés concernés.

Par ailleurs, l'accélération de la transformation numérique, de la digitalisation, des mutations technologiques (changement de motorisation, électromobilité), la prise en compte d'une réglementation de plus en plus accrue en termes de sécurité et de qualité, la nécessité d'adapter et de développer les connaissances techniques des salariés des entreprises de la Branche sont autant de défis actuels et futurs susceptibles de venir fragiliser chaque jour un peu plus celles et ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment les compétences de base.

Faire reculer l'illettrisme au niveau national implique donc une prise de conscience collective.



L'ensemble des parties prenantes (pouvoirs publics, entreprises, salariés...) doit prendre la mesure de cette problématique et s'engager au travers notamment de :

- l'affirmation d'un droit pour chaque individu à bénéficier d'un socle minimum de compétences de base ;
- la mise en œuvre d'actions concrètes et efficaces de prévention et d'accompagnement en la matière.

A ce titre, MOBILIANS, par l'intermédiaire de l'OPCO Mobilités au sein duquel elle occupe un rôle de premier plan, est d'ores et déjà pleinement engagé dans la lutte contre l'illettrisme aux fins d'identifier les personnes en situation d'illettrisme, les accompagner et favoriser leur maintien dans l'emploi, leur évolution professionnelle et leur autonomie sociale.

De la même manière, de nombreuses entreprises de la Branche se sont également emparées de cette problématique en mettant en place des mesures d'accompagnement au bénéfice des salariés concernés.

C'est donc dans le prolongement de ces différentes actions que MOBILIANS a décidé de s'associer à la démarche entreprise par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) et l'Association « Certif pro » en signant le plaidoyer « *Illettrisme au travail. Il faut agir maintenant, ensemble et rapidement !* ».

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.